

## FACTURATION :

Les factures sont établies en début de mois suivant pour le mois écoulé.

Rappel : en début d'année civile, une attestation

Vous est délivrée pour les enfants de moins de 7 ans.

Cette attestation indique la globalité des sommes versées à la garderie durant l'année écoulée.

## REGLEMENTS :

Le montant de la garderie est prélevé en même temps que les rétributions scolaires ayant opté pour cette option.

Les autres familles devront me faire parvenir leur règlement dans une enveloppe fermée avant la date notée sur celle-ci.

## RETARDS :

Face aux retards parfois significatifs et répétés de certains parents (AU DELA de 18 h 30) et par respect pour le personnel de la garderie ; l'O.G.E.C. a décidé que les retards donneront lieu à une majoration du coût de la prise en charge . Celle-ci sera de 3 € 60 par soir et par enfant.

A cette somme, il faudra rajouter 0 € 50 par quart d'heure.

## RAPPEL :

Nous ne pouvons pas éditer 2 factures pour les familles séparées.

Cependant, à votre demande, nous pourrions vous fournir une attestation mensuelle indiquant la consommation journalière de garderie.

## PETIT DEJEUNER :

Nous fournissons le lait, cacao et jus de fruits.

Votre enfant peut apporter le « solide » (tartines, gâteaux, céréales...).

Il est préférable que votre enfant arrive avant 8 h 30 pour prendre le petit déjeuner complet dans de bonnes conditions.

## GOÛTER :

Nous fournissons le goûter à partir de 17 h 00.

Celui-ci est composé de pain,

Brioche,

compote,

laitages,

fruits,

lait chocolaté...

MERCI de nous PREVENIR si votre enfant à un REGIME SPECIAL afin de lui proposer un goûter adapté.

POUR les P.A.I. : Merci de faire les démarches rapidement...

## DEVOIRS :

Nous ne pouvons pas accompagner vos enfants lors de leurs devoirs personnels sur le temps de garderie. Toutefois, ils peuvent les faire seuls ou avec leurs camarades.

Un adulte est présent jusqu'à 18 H 00 pour les guider si besoin.

**PENSEZ à REMPLIR LA FICHE de RENSEIGNEMENTS pour votre enfant, car celle-ci peut s'avérer très utile en cas d'urgence !**

**Adresse mail pour communiquer ou signaler tout changement d'adresse, R.I.B.... :**